

Conditions générales Profilé Moko Deuce

Pour un voyage entre le 01/04/2020

et le 31/03/2021

HORAIRES, JOURS D'OUVERTURE ET CONDITIONS DE LOCATION

Attention à bien vérifier l'horaire de départ ou d'arrivée de vos vols

Départs/Retours : Les départs et les retours ont lieu du lundi au dimanche de 8h00 à 16h00.

Les jours fériés suivants, les départ et retours sont possibles avec un supplément de 100 \$NZ : 10 avril 2020 (Vendredi Saint), 13 avril 2020 (Lundi de Pâques), 25 avril 2020 (Journée de l'ANZAC), 1er juin 2020 (Anniversaire de la Reine), 26 octobre 2020 (Fête du travail), 26 décembre 2020 (Lendemain de Noël), 1er janvier 2021 (Jour de l'An), 2 janvier 2021 (Jour suivant le Jour de l'An), 6 février 2021 (Jour de Waitangi).

Horaires des centres de location : Du lundi au dimanche de 8h00 à 16h30. Fermeture le 25/12.

Durée minimale de location :

- La durée minimale de location est de 5 jours.
- La durée minimale de location est de 10 jours pour les locations dont les dates de voyage incluent la période du 20 décembre au 10 janvier.
- La durée minimale de location est de 10 jours lorsqu'un véhicule est récupéré sur l'île du Nord et est rendu sur l'île du Sud si la location commence entre les mois d'octobre et de mars.

Le jour du départ et le jour du retour sont facturés. En cas de locations successives avec retour et départ le même jour, ce dernier est facturé 2 fois.

Age minimum et permis de conduire : 21 ans avec un permis « voiture » valide depuis au minimum 1 an (18 ans minimum pour les modèles Highball et Double Down). Permis international ou traduction officielle obligatoire en complément du permis national si celui-ci est dans une autre langue que l'anglais.

CAUTION PAR CB

dépend du niveau d'assurance

Assurance de base : Débitée et recreditée le jour du retour 3 500 \$NZ pour les modèles Highball et Double Down, 5 000 \$NZ pour les autres modèles.

Formule avantage ou rachat total de franchise : Empreinte de carte bancaire

LES PLUS, PLUS, PLUS DES MODELES MOKO...

Flotte. Que vous ayez un budget très serré et que vous cherchiez un endroit où dormir (Highball) ou que vous recherchiez un mini appartement sur roues (Big Six), nous pouvons vous proposer un camping-car bon marché qui répondra à vos besoins. Nos camping-cars sont bien entretenus et appréciés et sont en service depuis 5 ans ou plus. Les tarifs journaliers de location comprennent le **kilométrage illimité**, les **transferts aux aéroports** lors de la prise en charge du véhicule et de son retour.

Tous les camping-cars sont entièrement équipés de **linge** et de **literie**, ainsi que d'un **nécessaire de cuisine** et d'un **équipement** généraliste, une **tablette** avec GPS et plus encore.

JOUR J...

Les véhicules peuvent être retirés du lundi au dimanche de 8:00 à 16:00. Les départs sont possibles la plupart des jours fériés suivants avec un supplément de 100 \$NZ (sauf le 25 décembre).

Les clients doivent prévoir 1 heure pour remplir les formalités administratives et effectuer la démonstration.

...ET LE DERNIER JOUR

La restitution du véhicule se fait du lundi au dimanche de 8:00 à 16:00. Les retours sont possibles la plupart des jours fériés suivants avec un supplément de 100 \$NZ (sauf le 25 décembre).

Le locataire doit prévoir 1 heure pour remplir les documents de restitution et vérifier le véhicule.

Vous vous engagez à restituer le véhicule dans l'état où il a été reçu (hors usure normale) : propre, avec des réservoirs de carburant et de gaz pleins et des réservoirs d'eaux grises et eaux usées vidés. Dans le cas contraire, des frais de nettoyage et/ou de vidage du réservoir à déchets peuvent être facturés au moment de la restitution du véhicule.

CONDITIONS GENERALES

TARIFS FLEXIBLES

Tous les tarifs sont en dollars néo-zélandais.

Tous les tarifs journaliers des véhicules peuvent faire l'objet d'une commission.

Les jours de location sont facturés par jour calendaire. Pour le calcul du nombre de jours de location d'un véhicule, le jour de la prise en charge est compté comme le premier jour de la location. Le jour de la restitution du véhicule est compté comme le dernier jour de la location. La prise en charge et la restitution des véhicules doivent être effectuées pendant les heures d'ouverture.

Tous les tarifs et conditions sont susceptibles d'être modifiés sans notification préalable.

Les "tarifs flexibles" déterminent le tarif journalier du véhicule. Les tarifs flexibles sont actualisés au moins une fois par semaine. Les devis expirent 96 heures après leur émission.

Le taux flexible est déterminé par la date de prise en charge, le lieu et la date de réservation pour la location jusqu'à 7 jours. Tous les 7 jours, le taux flexible est réinitialisé au taux applicable ce jour-là (c'est-à-dire le 8e, 15e, 22e jour de location, etc.).

Les modifications apportées avant la date de prise en charge du véhicule seront recalculées au taux flexible applicable à la date de la modification. Cela s'applique au changement du nom du locataire, du type de véhicule, à la réduction du nombre de jours de location, à la modification des dates de prise en charge et/ou au changement du lieu de prise en charge ou de dépose. Lorsque le nombre de jours de location est prolongé avant la date de prise en charge du véhicule (les jours sont ajoutés à la fin de la location sans modification de la date de prise en charge initiale), le tarif flexible initial, qui s'appliquait au moment de la réservation initiale, sera appliqué.

LA RESPONSABILITÉ DU VÉHICULE ET L'OPTION DE RÉDUCTION DE LA RESPONSABILITÉ

Le régime légal d'indemnisation des accidents sans responsabilité de la Nouvelle-Zélande couvre toute personne blessée dans un accident en Nouvelle-Zélande. En conséquence, le bailleur n'accepte aucune responsabilité pour les dommages corporels subis pendant la location. Sauf si la perte ou le dommage est causé par la négligence du bailleur (ou de ses employés) ou par une violation des conditions générales du contrat de location, le bailleur n'accepte aucune responsabilité pour toute perte ou tout dommage à des personnes

les biens ou propriétés du client (ou de toute personne ou entité liée au client). Le bailleur recommande vivement à toutes les personnes voyageant en Nouvelle-Zélande de souscrire une assurance voyage personnelle pour couvrir les blessures ou les pertes.

Responsabilité

À moins que le client n'ait acheté l'option de réduction de responsabilité "Liability Reduction Option", l'offre groupée "Bundle" (en conjonction avec la "Liability Reduction Option") ou le "Inclusive Pack", il doit payer les premiers 3 500 \$NZ (pour le Highball et le Double down) ou 5 000 \$NZ (pour tous les autres camping-cars) de dommages par sinistre lorsqu'il est fautif (des exclusions s'appliquent). Cette disposition s'applique indépendamment du fait que le locataire ait souscrit une assurance voyage privée.

Lorsque le client a souscrit l'option de réduction de la responsabilité "Liability Reduction Option", l'offre groupée "Bundle" (en conjonction avec la "Liability Reduction Option") ou le "Inclusive Pack", sa responsabilité en cas de dommage sera nulle. Toutefois, le client sera responsable du coût total de tout dommage, et l'option de réduction de la responsabilité "Liability Reduction Option", l'offre groupée "Bundle" (en conjonction avec la "Liability Reduction Option") ou le "Inclusive Pack" (s'ils sont souscrits) seront annulés si :

a) le client viole l'une des conditions générales du contrat de location et que cette violation est la cause ou contribue aux dommages en question.

b) le dommage est couvert par l'une des exclusions figurant dans la section "Exclusions" ci-dessous.

Les dommages comprennent tous les dommages aux biens de tiers et tous les dommages au véhicule loué, y compris les pare-brise, les pneus, les frais de remorquage et de récupération, le vol, l'incendie, l'effraction ou le vandalisme.

Les coûts de tout dommage comprennent le coût de la réparation du dommage et, lorsque le dommage est dû à la faute du client, le coût du tarif journalier de location pour la période de réparation du véhicule. Des frais de traitement de 60 \$NZ et des frais d'évaluation des dommages associés est applicable par demande.

Les montants à payer doivent être réglés au moment de la restitution du véhicule à un centre de location, ou à la date d'échéance indiquée sur une facture émise par le loueur.

La responsabilité publique maximale est de 20 000 000 \$, des sous-limites peuvent s'appliquer. Veuillez noter que la responsabilité publique maximale peut changer au cours de l'année à laquelle ces conditions s'appliquent.

MIGHTY RECOMMANDE VIVEMENT À SES CLIENTS DE PRENDRE LE "BUNDLE" (EN CONJONCTION AVEC LA "LIABILITY REDUCTION OPTION") OU LE "INCLUSIVE PACK".

Exclusions

L'option de réduction de la responsabilité "Liability Reduction Option", l'offre groupée "Bundle" (en conjonction avec la "Liability Reduction Option") ou le Pack inclusif "Inclusive Pack" ne s'appliquent pas et le client est responsable de tous les coûts découlant de, ou encourus en relation avec :

1. Tout dommage causé par une faute intentionnelle (par exemple, s'asseoir ou se tenir debout sur le capot ou le toit du véhicule) ou par la conduite sous l'influence de l'alcool ou de drogues, ou par la négligence.
2. Toute perte ou tout dommage aux biens personnels ou à la propriété du client (ou de toute personne ou entité liée

au client), sauf si cette perte ou ce dommage est causé par la propre négligence du loueur (ou celle de ses employés) ou par une violation des conditions du contrat de location. Le loueur recommande au client de ne pas laisser d'objets de valeur dans le véhicule et de souscrire une assurance voyage personnelle.

3. Tout dommage pour lequel le client est accusé par les autorités locales d'avoir été négligent, d'avoir fait preuve de négligence grave ou d'avoir agi délibérément en ne respectant pas le code de la route local.

4. Récupération ou remorquage d'un véhicule, ce qui peut inclure, mais sans s'y limiter, un véhicule qui s'est enlisé, submergé, pris au piège, coincé ou limité de quelque manière que ce soit et/ou qui a été abandonné, dans chaque cas dans des circonstances relevant du contrôle du client.

5. Remplacement des clés perdues ou volées ou récupération des clés qui ont été enfermées dans un véhicule.

6. Dommages au toit et au châssis du véhicule, quelle qu'en soit la cause, sauf si l'option de réduction de la responsabilité ou le Pack Inclusif a été acheté.

7. Tout retournement d'un véhicule, sauf si le "Bundle" (en conjonction avec l'Option de réduction de la responsabilité) ou le Pack inclusif a été acheté.

8. Dommages causés au véhicule parce que la charge totale (kg) a dépassé la charge recommandée dans le manuel du véhicule. Les véhicules ne doivent pas être utilisés pour le transport de marchandises autres que ce que l'on peut raisonnablement attendre d'une location de loisirs.

9. Dommages causés par des conducteurs non identifiés sur le contrat de location et/ou des conducteurs dont le permis a été annulé ou suspendu et/ou des conducteurs dont le permis est classé comme apprenti ou permis probatoire.

10. Tout dommage causé au véhicule en raison d'une mauvaise utilisation des chaînes de neige.

11. Tout dommage lié à l'utilisation incorrecte du carburant (diesel ou essence), y compris les biocarburants qui ne doivent pas être utilisés, l'eau ou toute autre contamination du carburant.

CONDITIONS

Durée de la location

- Les périodes de location minimales et maximales s'appliquent et sont susceptibles d'être modifiées.

- La prise en charge tardive ou la restitution anticipée du véhicule ne donne droit à aucun remboursement de la partie non utilisée de la location.

- Si un client souhaite prolonger la location pendant qu'il est en location, il doit d'abord obtenir l'autorisation du loueur. Cela dépend de la disponibilité du véhicule. Le coût supplémentaire d'une location prolongée doit être payé par carte de crédit ou de débit lors de la confirmation de la prolongation de la location. Si l'autorisation n'est pas obtenue, le client devra payer une redevance journalière de 150 \$NZ en plus du tarif journalier (plus les frais de l'option de réduction de la responsabilité, du "Bundle" ou du pack inclusif) pour chaque jour jusqu'à la restitution du véhicule. Le tarif journalier de location sera le tarif applicable le jour de la prolongation (qui peut être différent du tarif initial réservé) par véhicule pour la période prolongée.

Heures de fonctionnement

Les agences du loueur sont ouvertes tous les jours de 8h00 à 16h30, 7 jours sur 7, à l'exception du jour de Noël (25 décembre) où toutes les agences sont fermées.

Le loueur demande aux clients qui viennent chercher ou rendre leur véhicule de se présenter au bureau avant 16 heures.

Locations multiples

Si un client a plus d'une location consécutive, elles peuvent être combinées pour bénéficier de réductions sur les tarifs journaliers des locations à long terme.

Restrictions routières

Les camping-cars ne peuvent être conduits que sur des routes goudronnées/bitumées ou bien entretenues. Les véhicules ne doivent pas être conduits :

- Skippers Road (Queenstown)
- Crown Range Road (Queenstown)
- Route de Ball Hut (Mt. Cook)
- Ninety Mile Beach (Northland)
- Nord du canton de Colville (péninsule de Coromandel)
- Toutes les voies d'accès aux domaines skiables (du 1er juin au 31 octobre)

Le loueur se réserve le droit, agissant raisonnablement, de restreindre les mouvements de véhicules dans certaines zones en raison de conditions routières ou météorologiques défavorables.

Le client reconnaît et accepte de payer au bailleur une redevance de 300 \$NZ à chaque fois que le loueur constate qu'un client a conduit un véhicule sur une route non goudronnée ou une route à accès limité.

Permis de conduire et restrictions d'âge

Un permis de conduire automobile complet et en cours de validité est requis et doit être présenté lors de la prise en charge du véhicule. Si un permis étranger est rédigé dans une langue autre que l'anglais, il doit être accompagné d'un permis de conduire international en cours de validité, délivré dans le même pays que celui où le permis de conduire a été délivré. Une traduction anglaise accréditée sera acceptée à la place du permis de conduire international. Les conducteurs doivent être âgés de 21 ans ou plus. Si le véhicule loué est un Highball ou un Double Down, les conducteurs doivent être âgés de 18 ans ou plus.

Changement de lieu de dépôt

Si le client souhaite changer la destination de dépôt, il doit d'abord obtenir l'autorisation du bailleur.

Sous réserve que le changement soit approuvé, des frais supplémentaires pouvant aller jusqu'à 750 dollars peuvent être appliqués.

Changement de véhicule

Si le véhicule réservé n'est pas disponible, le bailleur se réserve le droit de remplacer le véhicule par un autre sans notification préalable et sans frais supplémentaires.
Cela ne constitue pas une rupture de contrat et ne donne pas droit à un remboursement.

Déclassement volontaire

Si le locataire décide de prendre un véhicule moins cher que celui qu'il a réservé, il n'aura droit à aucun remboursement.

Note : Le loueur se réserve le droit de refuser toute location à sa discrétion.

Âge du véhicule

Tous les véhicules du loueur sont âgés de 5 ans minimum.

Transferts

le bailleur offre des transferts gratuits des aéroports aux succursales et vice-versa le jour de l'arrivée et du départ pour ses succursales d'Auckland, de Christchurch et de Queenstown.

Avis de péage et de circulation et frais d'administration

Le loueur se réserve le droit de facturer au client toute amende pour excès de vitesse, péage, stationnement ou camping sauvage. En plus des coûts associés à chaque amende, des frais administratifs de 60 \$NZ peuvent être appliqués.

Si un client ne respecte pas toutes les règles routières et autres exigences légales applicables en matière de conduite en Nouvelle-Zélande et dépasse le montant le plus bas :

(i) la limite de vitesse affichée ; ou

(ii) la vitesse maximale à laquelle le véhicule est autorisé à circuler en vertu de la loi,

de plus de 5km/h pendant une durée continue de plus de 10 minutes, telle que déterminée par le loueur et notifiée à au client par le système télématique, et que le client reçoit 3 notifications de ce type ou plus, le client reconnaît et accepte que le loueur puisse imposer au client une redevance de 300 \$NZ pour couvrir les frais administratifs liés au contrôle de la vitesse excessive et le coût de l'usure et des dommages causés au véhicule par la vitesse excessive.

Paiements par carte de crédit et de débit

Lorsqu'une carte de crédit ou de débit est présentée pour un paiement, le titulaire de la carte de crédit ou de débit est solidairement responsable en tant que client.

Les cartes de crédit ou de débit suivantes seront acceptées : Carte de crédit ou de débit Visa, carte de crédit ou de débit MasterCard et carte de crédit American Express. Des frais administratifs non remboursables de 3,1 % s'appliqueront à toutes les transactions par carte Visa et MasterCard. Des frais non remboursables de 4,6 % s'appliquent aux transactions American Express. Les frais d'administration des cartes de crédit sont susceptibles de changer.

Administration des cartes de crédit

Le client autorise le loueur à conserver les détails de sa carte de crédit ou de débit et à prendre toute mesure pour récupérer sur la carte de crédit ou de débit les montants dus par le client en vertu des conditions du contrat de location. Ces frais comprennent, sans s'y limiter, le nettoyage du véhicule (y compris la vidange des toilettes et du réservoir d'eaux grises), les excès de vitesse, les amendes de péage, de stationnement ou de camping sauvage, l'assistance routière, la livraison et la restitution du véhicule, les frais de retard, le défaut de restitution du véhicule avec un réservoir de diesel ou d'essence plein ou une bouteille de GPL pleine (le carburant et l'essence prépayés sont inclus dans le Pack de retour express), les prolongations de location ou les exclusions. Pour des raisons de sécurité, seule la carte de crédit ou de débit Visa, la carte de crédit ou de débit MasterCard ou la carte de crédit American Express du client peut être utilisée pour l'administration des cartes de crédit.

Taux de change / Variations monétaires

Toutes les transactions par carte de crédit et de débit sont effectuées en dollars néo-zélandais. Si un remboursement est dû, le loueur créditera la totalité du montant dû sur la carte de crédit ou de débit du client. Le loueur n'accepte aucune responsabilité pour les frais de carte de crédit ou de débit ou les frais imposés par la banque pour la conversion des devises ou les transactions étrangères, qui peuvent apparaître comme une variation entre le total débité et le total remboursé.

Modifications des réservations

Toute modification de réservation est soumise à la disponibilité du véhicule et/ou du forfait. Des tarifs différents peuvent s'appliquer en fonction de la modification apportée.

Les modifications effectuées avant la date de prise en charge du véhicule seront recalculées au tarif flexible applicable à la date de la modification. Cela s'applique à la modification du nom du locataire, du type de véhicule, à la réduction du nombre de jours de location, à la modification des dates de prise en charge et/ou à la modification du lieu de prise en charge ou de restitution. Lorsque le nombre de jours de location est prolongé avant la date de prise en charge du véhicule (les jours sont ajoutés à la fin de la location sans modification de la date de prise en charge initiale), le tarif flexible initial, qui s'appliquait au moment de la réservation initiale, sera appliqué.

Politique d'annulation

Si le client modifie les dates de son voyage et annule ensuite sa réservation :

- les frais d'annulation s'appliquant à la période d'annulation initiale s'appliquent lorsque le client a reporté ses dates de voyage ; et

- les frais d'annulation s'appliquant au nouveau délai d'annulation s'appliquent lorsque le client a avancé ses dates de voyage.

Les frais d'annulation sont :

- En cas d'annulation jusqu'à 94 jours avant la date de prise en charge : aucun frais
 - En cas d'annulation entre 93 et 25 jours avant la prise en charge : 10 % du montant de la location
 - En cas d'annulation de 24 à 10 jours avant la prise en charge : 20% de la location
 - En cas d'annulation 9 à 3 jours avant la prise en charge : 50% de la location
 - En cas d'annulation 2 à 0 jours avant la prise en charge ou de non-présentation : 100 % de la location
- Si le véhicule est rendu plus tôt, il n'y a pas de remboursement possible pour les jours non utilisés.
La période de frais d'annulation est basée sur l'heure normale néo-zélandaise.

Erreurs de calcul

Le loueur n'honorera pas les erreurs de calcul. Si une erreur de calcul se produit, le loueur facturera le manque à gagner.

Succursales

AUCKLAND
EGLISE
QUEENSTOWN

Assistance routière

Tout problème lié au véhicule, y compris une panne d'équipement, doit être signalé au loueur dès que possible et dans les 24 heures afin de donner au loueur la possibilité de rectifier le problème pendant la location. Tout manquement à cette obligation peut avoir une incidence sur les demandes d'indemnisation.

Clause de non-responsabilité

Les illustrations et les textes de nos documents, brochures et sites web sont susceptibles d'être modifiés. Les images ne sont qu'une représentation du véhicule représenté.

Des différences dans les véhicules proposés à la location peuvent survenir en raison de substitutions effectuées par le bailleur ou de modifications et/ou d'améliorations apportées à la conception du véhicule par le constructeur.

LITIGE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Tout litige résultant de l'exécution, de l'interprétation ou de l'application du contrat de voyage sera porté devant la juridiction compétente du lieu du siège social de la société CampingCar-Online.